

## 1 INITIATIVES

Zone de bzzz, vente de sapins en pot, Challenge sport santé...

## 4 FOCUS

La relation Apel-Ogec au service de l'établissement

## 6 RENCONTRE

Les nouvelles orientations de la commission solidarité, avec Cédric Reynaud

## 7 PERSPECTIVES

Mise en œuvre de la réforme du lycée : l'Apel reste vigilante

## 8 EN BREF

Relation Apel-chef d'établissement, livret de carême du RAP...

n° 134  
janv./fév.  
2019

+ sur [apel.fr](http://apel.fr) espace privé

# apelinfos

Au cœur de votre engagement



## ÉDITORIAL

GILLES DEMARQUET

Président national de l'Apel

Chers amis,

Trois sujets différents, mais très liés, dans ce numéro.

Après 8 ans de soutien au numérique, nous avons choisi d'élargir la solidarité nationale à deux nouveaux domaines. Pour accompagner la réforme du lycée – sur laquelle nous nous devons de rester vigilants parce qu'elle constitue un vrai changement –, nous soutiendrons tout d'abord l'acquisition de matériel d'enseignement à distance pour les disciplines de spécialité. Mais nous financerons également le matériel requis par des pédagogies différenciées, dans un souci d'accompagnement individuel de chaque enfant.

Le lancement de projets de ce type ne peut se faire que dans le cadre d'une collaboration étroite entre Apel, Ogec et chef d'établissement. Cette relation, comparable à un trépied sur lequel s'appuie la communauté éducative, doit être équilibrée. Si l'un des pieds est bancal, l'édifice devient instable et toute la communauté s'en trouve fragilisée. Sachons prendre grand soin de cette relation, afin que le trépied soit solide, pour le bien de tous !

## INITIATIVES

### MARCQ-EN-BAROEUL Une comédie musicale sur Saint Paul montée à Saint-Aignan

Créé par la responsable de la pastorale avec le soutien de l'Apel, le spectacle *Saint Paul : l'aventurier de Dieu* a notamment été joué dans deux EHPAD.

**Responsable adjointe** de la pastorale de Saint-Aignan depuis 25 ans, Élisabeth Bonduelle aime à inscrire son action dans la pédagogie de projets dont se réclame l'établissement. Considérant que les arts sont un vecteur privilégié de transmission de la Foi, elle s'est lancée à plusieurs reprises dans la création de comédies musicales au sein de l'établissement. « La Foi doit se vivre avec tout ce que nous sommes, témoigne-t-elle. Elle doit pouvoir se danser, se jouer et se chanter ! » Enthousiasmés par les quatre projets montés depuis 2006, élèves et parents l'ont à nouveau sollicitée en 2017. « Je savais qu'avec le soutien de l'Apel, tout serait possible, relate-t-elle. Nous avons d'abord travaillé pendant un an sur le scénario, avec trois mamans. Notre choix s'est porté sur la vie de Saint Paul, car nous sommes convaincues



Une initiative qui montre que la foi peut se danser, se jouer et se chanter.

que tout homme est invité à vivre un jour la rencontre avec Dieu. Nous nous sommes attachées à écrire des textes qui puissent être joués par des enfants, et les avons fait valider par un prêtre pour qu'ils soient bien fidèles. » Élisabeth Bonduelle a ensuite sélectionné des chants et travaillé sur des danses avec une chorégraphe. « L'Apel a été mobilisée tout au long de la production : costumes, décors, et encadrement des répétitions »

janvier  
février  
2019

n° 134  
apelinfos

# 2 INITIATIVES

« hebdomadaires avec les 130 enfants volontaires pour participer au projet, ajoutée-elle. » Les représentations ont eu lieu en avril dernier, au sein de l'établissement, ainsi que dans deux EHPAD de Lille et Marcq-en-Barœul. « Nous avons vécu des moments extraordinaires, avec les parents investis, les enfants et les résidents des EHPAD. Des larmes de joie ont été partagées, et tous réclament déjà que nous montions une nouvelle comédie musicale ! » Un enthousiasme confirmé par le président de l'Apel, Édouard de Voisins, qui souligne que le projet a beaucoup soudé l'équipe et enrichi tous ceux qui y ont participé. ●

## SAINT CÔME D'OLT Une zone de bzzz à Sainte-Marie



**Pour sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement, l'Apel a proposé de créer un espace dédié au butinage des abeilles.**

EN ACTION

Bientôt la Semaine des Apel !

**Vous le savez, la 12<sup>e</sup> édition de la Semaine des Apel se tiendra du 25 au 30 mars sur le thème « Faire des sciences, c'est passionnant ». Vous avez pu vous procurer les documents d'animation en les téléchargeant sur l'espace privé, ou via votre Apel départementale/académique. Quelles que soient les actions que vous avez prévu de mettre en place dans votre établissement, n'hésitez pas à nous en informer ! Pensez à prendre des photos, puis postez vos initiatives sur la page Facebook de l'Apel nationale ! Vous pouvez aussi utiliser le formulaire de partage d'initiatives disponible sur [www.apel.fr](http://www.apel.fr) (bloc vert en bas à droite de la page d'accueil).**



« C'est une action symbolique que Nathalie Salé, présidente de l'Apel Sainte-Marie à Saint Côme d'Olt, a menée l'année dernière dans l'établissement. Mais une action qui prend tout son sens au travers de sa dimension pédagogique, et de l'engagement collectif dans lequel elle s'inscrit. « On sait que 80 % de la population des insectes a disparu en Europe au cours des trente dernières années, principalement du fait d'un recours massif aux pesticides. Or ce déclin menace l'ensemble de la biodiversité. Si l'on parle des insectes pollinisateurs, qui jouent un rôle clé dans la reproduction des espèces végétales, il est possible d'agir en leur faveur, en créant de petites zones exemptes de pesticides, où l'on sème des graines de plantes à floraison abondante, et généreuses en nectar, qui vont les attirer. »

### PLANTES MELLIFÈRES POUR ATTIRER LES ABEILLES

C'est en partenariat avec Agir pour l'environnement que l'action a pu être menée. « Il s'agissait d'une campagne au cours de laquelle l'association a fourni un million de graines pour initier des zones de bzzz dans toute la France, témoigne la présidente de l'Apel. Je crois que 8 000 zones comme la nôtre ont ainsi été créées. » Les 56 élèves que compte l'école ont participé à l'opération, semant et arrosant des plantes mellifères pour attirer les abeilles, ainsi que des fraisiers et des bégoniettes. « Même si cette action est modeste, il me semble important de sensibiliser les enfants à ces problématiques, et de leur montrer que chacun peut faire quelque chose à son niveau », souligne Nathalie Salé. ●



## PAU L'Apel Saint-Maur fait rimer Noël avec zéro déchet

Lors de la vente de sapins qu'elle organisait à l'occasion du marché de Noël, l'Apel n'a rien laissé au hasard : tout a été fait pour que cette action puisse s'inscrire dans son projet zéro déchet.

**C'est à l'occasion** de la kermesse 2018 que l'Apel Saint-Maur, à Pau, a pour la première fois imaginé organiser un événement zéro déchet. « Gobelets réutilisables, serviettes en tissus, gâteaux faits maison, ou encore lots issus de dons de jouets faits par les familles, nous avons vraiment essayé de faire en sorte que la kermesse génère un minimum de déchets, témoigne Émilie Cornet, la présidente de l'Apel. Ce qui a plutôt bien fonctionné ! » Aussi l'Apel a-t-elle décidé de continuer sur la voie d'une démarche éco-responsable cette année. « Nous souhaitons vendre des sapins dans le cadre du marché de Noël, poursuit Émilie Cornet. Mais nous ne pouvions pas imaginer qu'ils terminent abandonnés sur le trottoir le 1<sup>er</sup> janvier... »

### DES SAPINS À VALORISER

L'Apel s'est donc rapprochée d'une jardinerie en mesure d'accompagner sa démarche. « Tous les sapins que nous avons proposés à la vente provenaient de la région. Certains étaient en pots, pour pouvoir être replantés ensuite. Pour les familles préférant un sapin coupé, la jardinerie s'engageait à offrir des bons d'achat à toutes celles qui le lui rapporteraient après les fêtes, afin qu'il soit valorisé (compost, bois de chauffage). » Pour encourager les familles à la suivre dans son projet, l'Apel a mené une importante et souriante campagne de communication. Intitulant



Chaque sapin acheté a été livré avec un « carnet d'adoption » précisant son identité et les soins à lui apporter.

l'opération « Adopte un sapin », elle a également baptisé – non sans humour – les arbres à vendre : Betty Babanoël, Norman Kipique, Guy Relande, Claus Santa ou encore Felix Navidad... « Cette initiative a beaucoup plu aux familles, qui nous ont régulièrement donné des nouvelles de leur sapin adoptif, se réjouit la présidente ! » ●

## SUR LE TERRAIN

### Relevez le Challenge sport santé, avec l'Ugsl et la Fédération française de cardiologie

Proposé aux écoles primaires l'an dernier, le Challenge sport santé s'étend au 2<sup>nd</sup> degré. Du 16 mars au 26 mai, faites bouger la communauté éducative !

Plus de 1600 écoles primaires se sont mobilisées l'an dernier pour le Challenge sport santé, en organisant des manifestations festives et sportives associant l'ensemble de la communauté éducative. Objectif : lutter contre la sédentarité, responsable de la baisse spectaculaire des capacités cardio-vasculaires des jeunes (-25 % en 40 ans). Face à ce qui reste un véritable enjeu de santé publique, la mobilisation doit continuer ! Aussi l'Apel, l'Ugsl et la Fédération française de cardiologie s'unissent à nouveau en 2019, et proposent d'étendre le challenge aux

établissements du second degré.

Vous êtes donc tous invités à organiser un événement de promotion de l'activité physique, entre le 16 mars et le 26 mai 2019, pour qu'il puisse s'inscrire dans le cadre des parcours du cœur de la Fédération française de cardiologie. Démarche d'animation, matériel pédagogique et de communication sont mis à votre disposition !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur l'espace privé > Actualités.



## VIE ASSOCIATIVE **La relation Apel-Ogec au service de l'établissement**

**Si leurs missions sont différentes, l'Apel et l'Ogec ont vocation à travailler main dans la main, puisque tous deux poursuivent une même finalité : servir l'établissement et les familles qui y scolarisent leurs enfants.**

**Apel et Ogec sont toutes deux** des structures associatives œuvrant au sein des établissements catholiques d'enseignement. Cependant, leurs responsabilités sont distinctes : si l'Ogec est un service intégré de l'établissement, qui assure sa gestion et lui confère une existence juridique,

l'Apel se met pour sa part au service de l'établissement, pour participer à son animation et représenter les parents. Les interactions entre les deux associations étant nombreuses, il est de leur intérêt commun de travailler en bonne intelligence, dans le respect du rôle de chacun. ●



du forfait que lui versent les collectivités territoriales, et des frais de scolarité demandés aux familles pour couvrir les dépenses liées à l'immobilier et à la pastorale. L'Ogec peut également effectuer des demandes de subvention aux collectivités territoriales, pour financer des projets spécifiques ou faire bénéficier les élèves défavorisés de mesures à caractère social, ou encore faire appel à la générosité des familles lorsqu'il n'est pas en mesure d'assumer seul une dépense pourtant indispensable.

### LE RÔLE DE L'OGEC

Organisme de gestion de l'établissement, l'Ogec constitue son support juridique, puisqu'il en assume la responsabilité civile. Il gère le personnel non-enseignant de l'établissement, l'entretien des locaux et effectue les investissements nécessaires en matière d'immobilier et de matériel pédagogique. Il n'est en revanche pas en charge des personnels enseignants, ces derniers étant rémunérés par l'État. Son budget de fonctionnement provient essentiellement

### MISE EN COMMUN DE MOYENS

L'Ogec a besoin du soutien de l'Apel pour communiquer vers les familles, l'accompagner dans ses démarches auprès des collectivités territoriales, ou encore participer au financement de certains projets. Mais qu'il s'agisse de soulager ponctuellement la charge des familles



## Le président d'Apel, membre de droit de l'Ogec

**Le président d'Apel est membre de droit de l'assemblée générale de l'Ogec et de son conseil d'administration. Pourquoi ?**

L'objectif de cette disposition statutaire (art. 6 et 11 des statuts-types d'Ogec – version mai 2015) est d'assurer la représentation des parents d'élèves au sein de l'Ogec. L'Apel étant la seule association de parents reconnue par l'Enseignement catholique, son président a toute légitimité pour se faire le porte-parole de l'ensemble des parents de l'école au sein du conseil d'administration de l'Ogec (sur les questions relatives à la cantine, aux aménagements, etc.). Il ne peut en revanche pas être

trésorier ou secrétaire d'un Ogec. S'il dispose d'une totale liberté de vote, il se doit néanmoins de respecter les décisions prises, même s'il n'y est pas favorable. L'Ogec doit pouvoir compter sur sa discrétion concernant les sujets délicats qui pourraient être abordés en CA.

**Pour en savoir plus sur le rôle du président d'Apel en sa qualité de membre de droit de l'Ogec, rendez-vous sur l'espace privé > Apel d'établissement > Les interlocuteurs internes > L'Ogec.**



(sortie ou voyage scolaire) ou de contribuer à l'amélioration des aménagements de l'établissement (acquisition de matériel numérique, de jeux pour la cour de récréation, etc.), le soutien financier apporté par l'Apel ne peut se faire que dans le cadre des orientations votées en assemblée générale. Le conseil d'administration de l'Apel doit également pouvoir débattre de l'opportunité de soutenir tel ou tel projet qui lui est soumis. S'il donne son accord, il est préférable pour l'Apel de procéder au versement d'une subvention à l'Ogec, et de l'accompagner d'un courrier précisant l'affectation de la somme (pour des questions de responsabilité et d'assurance).

L'Apel doit, pour sa part, pouvoir compter sur l'Ogec pour assurer la collecte des cotisations des parents, comme cela est préconisé chaque année par les instances nationales de l'Enseignement catholique, des

Ogec et de l'Apel, dans le cadre de la campagne d'adhésion. Les deux associations sont alors amenées à signer une convention de mandat.

### DES LIENS À ENTRETENIR

Si le président d'Apel est membre de droit de l'Ogec (cf. encadré), il est souhaitable que le président de l'Ogec soit, pour sa part, invité à l'assemblée générale de l'Apel et, une à deux fois dans l'année, à tout ou partie de son conseil d'administration. Ceci pour assurer une communication fluide entre

les parents et l'organisme de gestion, au bénéfice du fonctionnement des deux associations, et plus globalement de l'établissement.

Les responsables Apel amenés à quitter leurs fonctions lorsque leur enfant achève sa scolarité dans l'établissement, mais désireux de poursuivre leur engagement au sein de l'Enseignement catholique, peuvent rejoindre le réseau des Ogec. Ils ont ainsi la possibilité de continuer à servir un projet éducatif qui a du sens pour eux.



© rawpixel.com


# 6 RENCONTRE

AVEC CÉDRICK REYNAUD

Membre du bureau national de l'Apel responsable de la commission solidarité


## De nouvelles orientations pour la commission solidarité de l'Apel nationale

Après avoir soutenu l'équipement numérique des établissements, le budget solidarité de l'Apel nationale s'ouvre à de nouveaux projets. Membre du bureau national en charge de la commission solidarité, Cédric Reynaud nous en détaille les orientations.

 Au cours des huit dernières années, le budget solidarité de l'Apel nationale a permis à de très nombreux établissements de bénéficier d'une subvention pour de l'équipement numérique. « Entre 2011 et 2018, 1055 projets ont pu obtenir un financement, pour un montant de 1 654 699 euros\*, se félicite Cédric Reynaud. Si certains établissements ont encore besoin d'aide pour s'équiper en matériel numérique, de nouveaux besoins se font jour et nous amènent aujourd'hui à élargir nos critères. À partir de 2020, trois types de projets pourront faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Apel nationale : les projets numériques, sur les mêmes critères que ces dernières années, sous réserve que l'Apel faisant la demande n'ait pas déjà bénéficié d'une subvention ; les projets de soutien au développement de pédagogies différenciées (type méthodes Singapour, Montessori, etc.) – il s'agira par exemple d'aider les établissements à acheter du matériel adapté aux enfants à besoins éducatifs particuliers (sans pour autant se substituer aux aides de la MDPH) ; enfin, les projets relatifs à l'enseignement des spécialités, pour répondre aux enjeux



« Le budget solidarité de l'Apel nationale s'ouvre à de nouveaux projets, pour répondre aux besoins des établissements », souligne Cédric Reynaud.

d'équité territoriale liés à la réforme du lycée – l'objectif sera d'aider les établissements contraints de proposer de l'enseignement à distance pour certaines disciplines, à acquérir des supports pédagogiques, du matériel de visio-conférence, etc. » La commission solidarité de l'Apel nationale travaille d'ores et déjà à la formalisation du nouveau cahier des charges et du dossier de subvention, sur la base de ces nouveaux critères, afin que tout soit prêt pour la rentrée 2019. 

\* Le montant total est multiplié par 3 si l'on ajoute la participation financière des académies et départements, indispensable à l'attribution d'une subvention nationale.

**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS**

**sur les demandes de subvention ?**

**Rendez-vous sur**

 + sur [apel.fr](http://apel.fr) | espace privé | **ACTUALITÉS** | **Apel infos n°134**

## Réforme du lycée : l'Apel reste vigilante

Alors que la réforme du lycée se met progressivement en place dans les établissements, en seconde (2018), première (2019) puis terminale (2020), plusieurs points d'attention restent au cœur des préoccupations de l'Apel.

### LA RÉFORME

Si la rentrée 2018 a signé le début de la mise en place de la réforme du lycée, avec de premiers aménagements intervenus en classe de seconde, les deux prochaines années scolaires connaîtront d'importants changements, dans les programmes de première puis de terminale. La nouvelle organisation vise notamment à mettre un terme à la suprématie des filières scientifiques. Les 54 heures d'accompagnement à l'orientation dont bénéficient déjà les élèves de seconde seront reconduites en première, puis en terminale. À l'issue de la seconde, tous les élèves se verront dispenser un tronc commun d'enseignements (français puis philosophie, enseignement scientifique, histoire-géographie, enseignement moral et civique, LV1 et 2, EPS), auquel s'ajouteront des enseignements de spécialité. Les élèves de la voie générale devront en choisir trois en première, puis deux en terminale (parmi : arts ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères ; littérature, langues et cultures de l'Antiquité ; mathématiques ; numérique et sciences informatiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la terre ; sciences économiques et sociales ; sciences de l'ingénieur ; biologie-écologie – seulement en lycée agricole). Quant aux élèves de la voie technologique, leurs enseignements de spécialité dépendront de la série choisie (STMG, ST2S, STHR...).



© Pressfoto for freepik

À partir de 2021, le baccalauréat comptera 40 % de contrôle continu, auquel s'ajouteront cinq épreuves terminales : français en première (écrit + oral), puis deux enseignements de spécialité, philosophie, et un grand oral en terminale.

### Pour aider les familles

Deux sites internet ont été lancés par le ministère pour aider les familles à comprendre la réforme et s'y retrouver dans les choix de spécialités. Il s'agit de [www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr) et [www.horizons2021.fr](http://www.horizons2021.fr).

UTILE

### LES POINTS D'ATTENTION

Régulièrement consultée par le ministère, l'Apel nationale lui a fait part de plusieurs points d'attention, sur lesquels elle reste vigilante :

- l'équité de traitement devant prévaloir entre les établissements du public et du privé, quant aux dotations nécessaires à la mise en place des enseignements de spécialité (qui ne pourront être proposées en totalité dans tous les établissements) : si les premiers indicateurs semblent aller dans le bon sens, puisque les demandes des établissements catholiques auraient globalement été satisfaites, il faudra ensuite vérifier que les spécialités proposées par bassin correspondent effectivement aux attentes des élèves ;
- les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement à l'orientation : l'Apel milite pour un dispositif d'éducation au choix efficace, qui permette aux élèves de devenir véritablement acteurs de leur orientation ;
- l'indispensable clarification des attendus pour intégrer les filières de l'enseignement supérieur ;
- la nécessité d'une sensibilisation des parents, des enseignants et des élèves au sens de la réforme, pour éviter des contournements qui aboutiraient, de fait, au retour des séries. ●



## Foire aux questions

**Vous donner des clés de compréhension de la vie associative et du fonctionnement de l'Apel, telle est l'ambition de cette rubrique!** 

?

### LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT EST-IL MEMBRE DE DROIT DE L'APEL ?

La liste des membres d'une Apel est précisée dans ses statuts, ainsi que les instances où ils doivent siéger. Les statuts-types d'Apel d'établissement, rédigés et mis à disposition du mouvement par l'Apel nationale, ne prévoient pas que le chef d'établissement

soit membre de droit de l'Apel. Il n'a donc pas à disposer d'un siège au conseil d'administration, ni du droit de vote en assemblée générale. Les équipes Apel se doivent en revanche d'entretenir des relations de confiance avec leur chef d'établissement, et de travailler avec lui dans un véritable esprit de partenariat. C'est pourquoi il est d'usage de l'inviter à l'assemblée

générale, ainsi qu'à tout ou partie des conseils d'administration, en fonction des points à l'ordre du jour. Si l'équipe Apel souhaite pouvoir échanger et délibérer en conseil d'administration sans la présence d'un tiers extérieur, il lui est recommandé de bâtir des ordres du jour précis, comportant les horaires auxquels la présence du chef d'établissement est souhaitée. ●

### FAUT-IL NÉCESSAIREMENT ÊTRE ADHÉRENT DE L'APEL DEPUIS UN AN POUR INTÉGRER LE BUREAU ?

Les modalités de désignation des membres du bureau d'une Apel sont normalement indiquées dans ses statuts. Les statuts-types d'Apel d'établissement ne posent pour leur part pas de condition d'ancienneté

(art. 7.2) : « Le conseil d'administration choisit chaque année parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire, d'un trésorier. Les membres du bureau sont rééligibles ». Cependant, certaines Apel prévoient qu'il ne soit possible de prendre une responsabilité au sein de


leur bureau qu'à condition d'être adhérent de l'association depuis au moins un an. Une règle qui leur permet de s'assurer que ceux qui seront en responsabilité aient un minimum de connaissances sur l'Apel et l'établissement. Cette disposition doit cependant être inscrite dans les statuts pour être valide. ●

## ANIMATION PASTORALE



### Le carême en famille, un livret proposé par le RAP

Le réseau d'animation pastorale de l'Apel a édité un livret destiné à l'ensemble des parents, pour les aider à vivre le carême en famille. Disponible en téléchargement sur l'espace privé au format

PDF, ce livret propose les Évangiles des dimanches de carême, ceux du mercredi des cendres, du jeudi saint et du jour de Pâques, des thèmes de réflexion pour les adolescents, des activités à faire avec les plus jeunes, ainsi que des prières. 

## ÉDUCATION AUX MEDIAS

### Les *complots rigolos*, une action gratuite portée par Génération numérique

Apprendre aux adolescents à décrypter l'information, aiguïser leur sens critique, voilà l'objectif des *complots rigolos*, un nouveau module d'éducation aux médias proposé par l'association Génération numérique. Destinée aux lycéens et reposant sur une pédagogie interactive, l'intervention, qui se déroule sur deux à trois séances, est gratuite pour les établissements scolaires. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://asso-generationnumerique.fr/nos-actions-les-complots-rigolos/>



277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 53 73 73 90

Directeur de la publication : Gilles Demarquet • Rédactrice en chef : Stéphanie Rivage, stephanie.rivage@apelnationale.fr • ISSN : 1247.4185 • Conception graphique : Rampazzo & Associés • Réalisation : Folio - cr.folio@yahoo.fr • Impression : Imprimerie Vincent - 26, avenue Charles-Bedaux - BP 4229 37042 - Tours Cedex 1 • Tirage : 20800 exemplaires



Vos coordonnées sont traitées par l'Apel nationale dans le cadre de l'envoi d'Apel infos. Vous pouvez consulter la politique de traitement des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr), et exercer vos droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et, selon les cas, à la portabilité en adressant un courriel à [rgpd@apelnationale.fr](mailto:rgpd@apelnationale.fr).